

Jean Delisle

LA TRADUCTION, DIMENSION FONDAMENTALE DE LA RÉALITÉ QUÉBÉCOISE ET CANADIENNE

L'histoire de la traduction au Canada commence par un kidnapping. Jacques Cartier, n'ayant recueilli qu'une maigre moisson d'information sur le pays, faute d'interprètes, et comptant bien revenir y poursuivre ses explorations, captura en effet deux Iroquois de Stadaconé, Dom Agaya et Taignoagny, afin de les former en France au métier de «truchement». Cet enlèvement, premier mode de recrutement des traducteurs, marque les débuts de la traduction et inaugure du même coup les échanges franco-qubécois...

Au retour des Français en Amérique au début du XVII^e siècle, les interprètes pour les langues indiennes se sont vite révélés des agents indispensables pour assurer la communication entre Européens et Indigènes. Champlain n'a pu se passer d'eux pour réaliser ses projets, d'autant plus qu'il lui a fallu former une coalition avec les Indiens de la vallée du Saint-Laurent. Ses interprètes, notamment Étienne Brûlé, Jean Nicolet, Olivier Letardif, Jean et Thomas Godefroy, Jacques Hertel, sont des figures bien connues du Canada primitif. Tout au long du régime français les tribunaux de Montréal recouraient fréquemment à des interprètes pour l'instruction des procès. On retrouvait dans cette ville de nombreux «pigistes» pour les langues indiennes et d'autre pour l'anglais et le hollandais.

Les interprètes de cette période ont vécu dans l'ombre des gouverneurs et des personnages éminents de nos annales. Cumulant les fonctions de polyglottes, agents commerciaux, guides – explorateurs, diplomates, trafiquants, ils formaient une véritable classe sociale dont on a dit autant de bien que de mal. Leur connaissance intime de l'âme indienne leur a permis de jeter des passerelles culturelles entre Français et Indigènes. «Une des personnes qui est la plus nécessaire au service du Roi en ce pays est un interprète», écrit La Barre, successeur de Frontenac.

Dès que les canons et les mousquets de la Conquête se sont tus, les premiers gouverneurs anglais en poste à Montréal, à Trois-Rivières et à Québec

n'ont pas tardé à recruter des «secrétaires-traducteurs» (Cramahé, des Bruyères, Maturin) pour rendre dans la langue de la majorité française les édits et proclamations promulgués par les autorités anglaises. Le premier traducteur officiel, François-Joseph Cugnet (1720-1789) fut nommé par Carleton en 1768. Il occupa cette fonction pendant vingt et un ans. Son fils, Jacques-François (1758-1797) le remplaça jusqu'à sa mort. De santé délicate et souvent en «congé de maladie», il était assisté de Amable de Bonne. Ce n'est donc pas d'aujourd'hui que le bilinguisme officiel passe par la plume des traducteurs. La pratique intensive de la traduction dans les administrations publiques au pays n'a jamais été abandonnée et rien ne laisse prévoir qu'elle le sera.

Beaucoup d'intellectuels et d'hommes de lettres canadiens-français n'ont pas dédaigné pratiquer la traduction au cours de leur carrière; certains par nécessité financière, d'autres par dilettantisme. Au pays comme ailleurs, on est traducteur **per amor o per forza** : on choisit la traduction ou elle vous choisit. Parmi les écrivains, historiens, journalistes qui ont pratiqué cet art difficile, on relève les noms de Philippe-Aubert de Gaspé, Antoine Gérin-Lajoie, Léon Gérin, François-Xavier Garneau et son fils Alfred, Achille Fréchette, Pamphile LeMay, Benjamin Sulte, William Chapman, Gustave Lanctôt, Claude-Henri Grignon, Sylva Clapin, et la liste est encore très longue.

Il faut attendre 1920, année de la fondation de l'Association technologique de langue française d'Ottawa (qui deviendra en 1962 l'Association des Traducteurs et Interprètes de l'Ontario) pour que les traducteurs commencent à se regrouper au sein d'une association professionnelle. La Société des traducteurs de Montréal (rebaptisée Société des traducteurs du Québec en 1965) voit le jour en 1940. Sa fondation coïncide avec l'inauguration des premiers cours de traduction au Québec. Créés par Jeanne Grégoire à la demande d'un groupe de secrétaires bilingues, ces cours furent confiés à Georges Panneton (1883-1947). Ce précurseur de l'enseignement de la traduction au Québec fonda, en 1942, l'Institut de traduction, qui fut intégré à l'Université de Montréal en 1965. C'est à Pierre Daviault (1899-1964), cependant, que revient l'honneur d'avoir dispensé à l'Université d'Ottawa, à partir de 1936, les premiers cours de traduction offerts au Canada. Une autre date importante de l'évolution de la traduction au pays est 1934, année de la création du Bureau des traduction du gouvernement fédéral. Au

moment de la centralisation des services, quatre-vingt-six traducteurs assuraient la traduction des documents administratifs; ils sont aujourd'hui près de deux mille, répartis dans tous les ministères et agences du gouvernement. Les traducteurs du Sénat ne furent intégrés au Bureau qu'en 1950. Les services d'interprétation simultanée seront inaugurés à la Chambre des communes en janvier 1959 et au Sénat, en septembre 1961.

Il y aurait beaucoup à dire sur les colloques et les tables rondes que les associations professionnelles organisent depuis 1955 pour y discuter de pédagogie, de théorie, de terminologie, de reconnaissance professionnelle et de divers autres aspects de la traduction et des disciplines connexes. Il faudrait aussi parler des publications professionnelles, des programmes universitaires de formation, du foisonnement de lexiques et vocabulaires bilingues publiés par des traducteurs ou des terminologues, des banques informatisées de terminologie et des projets de traduction automatique qui furent subventionnés par l'État, des jeunes associations provinciales qui regroupent depuis peu les traducteurs de l'Ouest. Mais l'espace nous manque.

Comme on le voit, la traduction (orale ou écrite) a vraiment été, du début du régime français à aujourd'hui, indissociable de la réalité québécoise et canadienne. Il n'est pas faux d'affirmer que «les manifestations de l'esprit au Canada se produisent à l'ordinaire dans l'ambiance de la traduction» (Pierre Daviault).

Source : *Le Devoir*, 24 septembre 1981 p. III.